



La Gazette de

Cereste en Luberon

Bulletin Municipal
n° 83 Mai 2014

www.cereste.fr

L'Edito
par
Gérard Baumel



Election à la communauté de communes



Le bureau communautaire élu le 17 avril 2014

Lors de leur réunion d'installation, les conseillers communautaires élus les 23 et 30 mars dernier en même temps que les conseillers municipaux, ont désigné en leur sein le Président et les vice-présidents de la communauté "Pays d'Apt-Luberon". Cette entité, qui regroupe 24 communes et plus de 30 000 habitants est issue de la fusion entre la communauté du pays d'Apt et celle du Pont-Julien. C'est Gilles Ripert, Maire de Caseneuve, ci-dessous en compagnie de Gérard Baumel, qui en a été élu président. Il



a proposé au conseil communautaire 8 vice-présidences qui à leur tour ont fait l'objet d'un vote. Les finances de la communauté sont revenues à Didier Perello, ancien président de la communauté de Pont-Julien et maire de Goult. Le tourisme à Olivier Curel, maire d'Apt et candidat malheureux à la présidence. La culture à Marie Rambaud conseillère municipale à Apt. Le développement économique à Philippe Lebas, adjoint au maire de Saint-Saturnin-les-Apt. La santé, la communication et la protection des personnes à Gérard Baumel, notre maire. La petite enfance et la jeunesse à Gisèle Bonnely, maire de Roussillon. L'eau et l'assainissement à Pierre Carbonnel, maire de Saint Martin de Castillon et l'aménagement du territoire, écologie à Marie-Christine Kadler, adjointe au maire d'Apt.

L'intercommunalité est désormais une réalité avec laquelle il faut compter et que les élus doivent mettre en œuvre. A l'occasion des dernières élections municipales, vous avez désigné sur le même bulletin les conseillers municipaux et parmi eux, les délégués à la communauté de communes. C'est ainsi qu'Isabelle Amyot et moi-même avons été désignés pour représenter Cereste à la communauté Pays d'Apt-Luberon, qui compte en son sein 58 élus pour les 24 communes qui la composent. Le 17 avril dernier, lors de la première réunion du conseil communautaire, il a été procédé à l'élection du président et des 8 vice-présidents. C'est au niveau intercommunal, l'équivalent de l'élection du maire et de ses adjoints. Lors de cette assemblée, j'ai été élu vice-président chargé de la santé, de la protection des populations, de la communication et des gens du voyage. Ce sont de nouvelles responsabilités dans des domaines que je connais bien et c'est une importante charge de travail qui m'incombe et que je compte honorer de mon mieux. Cereste doit occuper la place qui est la sienne et se développer au sein de cette communauté. C'est là toute mon ambition et cette perspective ouvre de nombreuses possibilités. La nouvelle équipe municipale est tout autant déterminée que moi-même à promouvoir le village et le doter de nouveaux équipements dans le respect de l'environnement et de la qualité de vie.

Agenda

Cinéma à la salle des fêtes
17 mai à 20h30 Nebraska film américain de A. Payne 1h50 VO. Un road movie mélancolique... Un vieil homme va chercher un improbable gain, accompagné par son fils...

31 mai à 20h30 Dans la cour avec Catherine Deneuve.

Brocante

25 mai sur les places du village

Art de Mai

Exposition Cereste et ses Arts : 1914 "Le dernier printemps de l'insouciance"

du 17 au 22 mai à la salle des fêtes de 14h30 à 19h30.

Vernissage 17 mai à 18 h
www.cerestesarts.onlc.fr

Football

Au stade de Reillanne

le 18 /05 : 12h30

FCCR 2 - Pierrevert,

à 14h30

FCCR 1 - Les Mées

Activités jeunesse

Mercredi de 15 à 18h

14/05 Tennis ballon / volley

21/05 Customisation

28/05 hip-hop / zumba

Samedi 17/05 Sortie à la Mer
départ : 14h - Participation : 6€

Vendredi 23/05 Soirée Jeux / crêpes
19h-22h

Samedi 31/05 estival jeux de sociétés
à Revest-des-Brousses 14h-18h

Renseignements : Stéphanie BORRI
Directrice Enfance - Jeunesse
ACM - Espace jeunes de Céreste
06 84 58 76 41
acmcereste@gmail.com

Fil d'argent

Salle de la Gardette à Cereste

Concours de tarot et belote

le mardi 13 mai à 14 h

inscriptions au 09 67 38 53 60

Cours de vannerie mardi 20 mai à 14h
(5€ fournitures comprises)

inscriptions au 04 92 79 06 69

Vie bouliste

Jeudi 15 mai 15h au bouldrome

Prix optimhome 230€ choisie doublettes.
22 et 29 mai prix boule cerestaine 80€

Infos municipales...

Conseil municipal du 28 avril

Vote du budget de la commune et désignation des délégués



C'est dans une salle repeinte de neuf et équipée d'un vidéo projecteur que s'est tenue la traditionnelle séance budgétaire. Le budget primitif de la commune a été adopté comme suit : section de fonctionnement 2 245 442€ en dépenses et recettes, section d'investissement 1 020 342€ dépenses et recettes également. Les principaux programmes d'investissement sont les travaux à la poste, l'achat de la maison Girard, la numérisation des services de la mairie et l'aménagement des aires. A NOTER : pas d'augmentation des taux communaux. Par contre pour financer en partie des travaux d'amélioration à la cantine, une petite augmentation du prix du repas a été décidée, ainsi qu'une participation au transport scolaire qui était jusqu'à présent gratuit. Les conseillers ont ensuite

désignés en leur sein les représentants aux organismes extérieurs. Délégué au conseil d'exploitation de l'eau, Loïc Mallegol, délégués à l'office de tourisme intercommunal, Pierrette Frimas et Gérard Baumel, délégués au SIRTOM, Michel Hameau et Marcel Pisapia, délégués au syndicat d'électrification (SDE), Gérard Baumel, Michel Hameau Yves Gillibert, délégués au syndicat de rivière (SIRC), Pierrette Frimas et Loïc Mallegol, déléguée au Parc du Luberon, Pierrette Frimas, délégué à la fourrière, Michel Hameau, délégué à la défense J-Louis de Boissezon, délégué aux communes forestières J-Marie Willocq. Déléguée à la réserve géologique du Luberon Pierrette Frimas, délégués à la révision de la liste électorale Gérard Baumel, Stéphan Pacchiano et Geneviève Mazuel.

Visite du poste de commandement

Gérard Baumel a présenté le poste de commandement des plantiers aux nouveaux conseillers municipaux. La commune de Cereste est détentrice du pavillon orange qui



récompense les villes et villages dont les municipalités ont réalisé un plan de sauvegarde des populations en cas d'événements majeurs ou de scénario catastrophe. Ces schémas d'anticipation demandent beaucoup de travail en amont pour être opérationnels avec la mise à disposition d'un local adapté. Ainsi, dans les semaines à venir le maire et ses conseillers vont procéder à une réactualisation des informations et des données qui aboutiront à la mise à jour des procédures. Un exercice de crise "in situ" est également au programme.

Elections européennes

Le 25 mai de 8h à 18h
à la salle des fêtes.

Renseignements municipaux

Hôtel de Ville : 04.92.79.00.15 / mairie@cereste.fr

Office de tourisme : 04.92.79.09.84 / oti@cc-paysapt.fr

Médi@thèque : 04.92.79.06.95 / mediatheque@cereste.fr

La Gazette : Directeur de Publication : Gérard Baumel

Dépôt légal à parution - Tirage 900 exp

Imprimé sur papier recyclable et bio-dégradable. - Ne pas jeter sur la voie publique

Impression : Imprimerie Mollet-Manosque - Imprim'Vert

Vie du village

Carnaval au village



La météo était au rendez-vous du défilé. Ainsi c'est sous un soleil printanier et en musique que l'on s'est débarrassé de l'encombrant Caramentran. Exit l'hiver ! Vive le printemps !

Un beau mariage



Jean-Louis de Boissezon a uni Ludivine Gervais et Pascal Nervi à la mairie. A la nombreuse famille aux amis et aux mariés la gazette présente ses félicitations.

Cérémonie du 8 mai



Participation active des enfants de l'école communale et dévoilement de la plaque commémorative en la mémoire de Jauffret Pons, mort pour la France en 14/18. L'occasion pour sa petite fille, madame Audouy d'être présente aux côtés du maire. Au-delà de la mémoire particulière, hommage était rendu à tous les combattants.

Auteurs, fleurs et terroirs en mai



L'Association Utopi'arts avec ses "folles écritures" a amené sur la place son lot d'auteurs et de lecteurs en même temps qu'un beau marché de terroir. Le lendemain c'est le comité d'animation qui a pris le relais avec son traditionnel marché aux plantes et fleurs.

Olivier Innocenti Maître Boulanger



A l'heure où nous écrivons ses lignes, on ne sait pas encore si Olivier Innocenti, qui concourt lundi 12 mai pour le titre de Master national de la baguette de tradition française à Paris, sera sacré Maître du Pain. On le lui souhaite en tout cas et on croise les doigts. Quoiqu'il en soit, déjà élu master régional à Avignon, Cereste s'enorgueillit d'avoir un artisan si méritant et doué. Bravo Olivier !

Noces d'Émeraude



Noces d'émeraude pour Muriel et Fabrice Tabari. L'occasion de confirmer devant le Maire, Gérard Baumel, les consentements échangés 40 ans plus tôt à la Mairie de Grand Quevilly. Félicitations de la gazette.

Chèvres du Rove



Opération dégustation très réussie le 2 avril dernier devant le bar tabac pour les tomes de chèvres du Rove confectionnées par Sarah Khellaf qui s'est récemment installée à Montjustin ferme du Colombier. Tél. 06 79 45 34 26

Page mag... environnement

Solidarité et environnement : La recyclerie à Apt



Fondée en 1995 l'HAPA (Hébergement, Accueil en Pays d'Apt) est une association extraordinaire qui est née au lendemain de la découverte d'un SDF mort sur les marches de la cathédrale à Apt. Animée par des bénévoles généreux, soutenue par des donateurs qui ne le sont pas moins, elle permet d'accueillir, d'héberger et d'écouter sans les juger les plus démunis pour leur redonner une chance dans la vie. Chaleur humaine garantie. La présidente est Madame Yvonne Wrona qui a tenu l'agence immobilière à Cereste. M. Coquelet est aussi un bénévole de cette association. Il œuvre à la maintenance des locaux qui sont véritablement très accueillants.

HAPA - Z.I. des Bourguignons
479, avenue de Roumanille - 84400 APT

Recyclerie APT LUBERON - Ne jetez plus, ils recyclent !

Pour assurer des revenus supplémentaires à l'association dans l'optique de stopper le gaspillage surtout quand on s'occupe de personnes démunies, l'HAPA a eu l'idée de mettre en place une recyclerie et de créer un atelier pour le tri et la réparation des objets. Concrètement vous pouvez amener vos objets usagés à la recyclerie dans la zone industrielle d'Apt, tous les après-midi de 14 à 18h. Ils seront réparés et mis à la vente pour des sommes très modiques. L'HAPA peut aussi faire des enlèvements à domicile. La vente a lieu au magasin les mercredis après-midi RECYCLERIE 06 83 49 55 90.



Journées des Drailles



Les participants à la journée nationale des chemins, "drailles" en provençal, ont réouvert le chemin du Défens vers la tour d'Embarbe et la Viguière. Ils ont également nettoyé le chemin des Frances, réouvert en 2009, éliminant beaucoup de déchets. Une belle initiative pour l'environnement.

Trophées 2014 de la réserve de biosphère Luberon-Lure

Les actions concrètes en matière d'écocitoyenneté, de préservation des zones agricoles, de maintien des équilibres naturels, d'agriculture locale... seront récompensées à hauteur de 1000€ pour les projets sélectionnés.

Inscriptions jusqu'au 15 juin
Tél. 04 90 04 42 00

Déchetterie

Horaires d'ouverture :
Du mardi au vendredi de 8 à 12 h
Le samedi de 13 à 17h

Incivisme



Ces images parlent d'elles même ! Mais cet incivisme et ces comportements délinquants génèrent aussi un surcoût pour la commune. Des frais dont la communauté se passerait...

Les sorties buissonnières du Parc du Luberon du 17 mai au 25 juin

Visites guidées gratuites pour découvrir la nature et le territoire avec les techniciens du PNRL.

Inscriptions 04 92 04 42 00

L'assainissement non collectif

L'assainissement non collectif (ANC) désigne les installations individuelles de traitement des eaux domestiques des habitations non desservies par un réseau public de collecte des eaux usées et qui doivent en conséquence traiter elles-mêmes leurs eaux usées. En effet, les eaux usées peuvent être à l'origine de nuisances environnementales et de risques sanitaires. Le Service public d'assainissement non collectif - SPANC - veille à prévenir ces nuisances. Chaque commune doit contrôler l'ANC. A ce titre, les agents du SPANC peuvent accéder aux propriétés afin de réaliser leur mission de contrôle. La réglementation (arrêté du 6 mai 1996) préconise des vidanges tous les 4 ans.

 **MEGY**
ASSAINISSEMENT



Curage : Réseaux publics et particuliers
Vidange : Fosse septique, bac à graisse
Débouchage : Réseaux publics et particuliers

SARL Assainissement, Curage Vidange, Megy (ACDM)
La Marseline - 04870 St-Michel l'Observatoire
☎ 04 92 76 60 80 / 06 85 21 69 56
✉ ACDM04@GMAIL.COM